

---

CONTEXT

---



---

CONTEXTE

---

RÉUNION DE SUIVI DE HELSINKI

La prochaine réunion de suivi de la CSCE se déroulera de mars à juillet 1992 à Helsinki, en Finlande. Elle sera ouverte par les ministres des Affaires étrangères de la CSCE le 24 mars. Elle devrait se terminer vers le 10 juillet par un sommet des chefs d'État et de gouvernement d'une durée de deux jours.

Il s'agira de la quatrième des assemblées plénières de la CSCE consacrées au suivi de la Conférence de Helsinki, qui a débouché sur l'adoption d'un document historique, l'Acte final de Helsinki, en 1975. La réunion portera sur toute la gamme des questions examinées par la CSCE, habituellement divisées en trois catégories : principes généraux et sécurité militaire; questions économiques, questions liées aux sciences et à la technologie et questions environnementales; aide humanitaire et sujets connexes.

Au moment de l'ouverture de la réunion de suivi, la CSCE comptera peut-être près de 50 États membres, ce qui mettra à l'épreuve sa capacité de gérer les conflits en Europe. La réunion de Helsinki se concentrera sur les moyens de renforcer les fonctions de prévention et de règlement des conflits de la CSCE, par exemple l'organisation de missions d'enquête et d'aide.

La réunion de suivi de Helsinki devrait renforcer le processus de la CSCE et accroître la capacité de celle-ci d'assurer la démocratie, la sécurité et le respect des droits de l'homme en Europe. Les participants établiront le mandat d'un nouveau dialogue sur la sécurité en Europe prévoyant notamment de nouvelles mesures de contrôle des armements et de renforcement de la confiance. Pour la première fois, tous les pays membres de la CSCE participeront à ce dialogue.

À Helsinki, le Canada réaffirmera l'importance qu'il attache au maintien du caractère intégral de la CSCE, qui réunit des pays des deux côtés de l'Atlantique et de toute l'Europe pour l'examen d'un large éventail de questions allant du contrôle des armement au développement démocratique.

Janvier 1992